

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'asbl FVWB du SAMEDI 22 JANVIER 2022 à BEEZ

---

## Présents pour les entités provinciales/régionales :

### • Brabant Wallon (4) :

- E. BAMPS (procuration à DAVAUX E)
- Frédéric SCHMITT
- Eric DAVAUX
- Francis OFFERMANS (procuration à SCHMITT F)

### • Bruxelles Capitale (4) :

- Thibaut LYCOPS
- Quentin BALLINGER (procuration à LYCOPS T)
- Audrey CATHELYNS
- Frédérick VANDENBEMDEN

### • Hainaut (6) :

- Patrick CARLIER
- Denis VAN BEVER
- Yves PADUART
- Blaise PECHEUR (procuration à PADUART Y)
- Eric LETOT (procuration à CARLIER P)
- Frans POTIERS (procuration à VAN BEVER D)

### • Liège (6) :

- Philippe ACHTEN
- Pascal SCHMETS
- Patrick HERBRANDT
- Philippe GREIF (procuration à SCHMETS P)
- Claude CORMEAU (procuration à P. ACHTEN)
- Alain CABAY (procuration à HERBRANDT P)

### • Luxembourg (6) :

- Michel FORGET
- Roger GRUSELIN
- Anne-Marie HABETS
- Jean-Louis MASSART (procuration à GRUSELIN R)
- Guy BURTON (procuration à FORGET M)
- Bernard VALENTIN (procuration à HABETS A-M)

- **Namur (6) :**

- Romain NEBHI
- Michel HOURLAY
- Alexandre LIEFOOGHE
- Thierry BIRON (procuration à HOURLAY M)
- Jérôme CORNET (procuration à NEBHI R)
- Fabrice FOSSEPRE (procuration à LIEFOOGHE A)

- **RVV (2) :**

- Dominique RETERRE
- Gaby SOIRON (procuration à D. RETERRE)

- **Total : 34 voix**

- Dominique RETERRE, préside la séance.

•

## **1. Accueil des membres et vérification des pouvoirs.**

A.M HABETS procède au décompte des voix.

**Total de 34 voix**

## **2. Allocution de la Présidente ff.**

Dominique RETERRE souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Au nom du CA et du staff de la fédération, elle présente les meilleurs vœux pour l'année nouvelle et surtout une bonne santé en cette période difficile.

Elle dit être heureuse de pouvoir accueillir cette AG en présentiel même si pour des raisons sanitaires le nombre de participant a dû être réduit.

Quatre points étaient prévus à l'ordre du jour mais faute de candidature pour la présidence, elle informe qu'un nouvel appel à candidature sera lancé avant notre prochaine AG de printemps.

Elle remercie tout le monde pour le travail fait au quotidien en insistant sur les difficultés rencontrées depuis presque 2 ans suite à la crise Covid.

Elle insiste sur le respect des mesures sanitaires afin que l'on puisse poursuivre nos compétitions et permettre de jouer toutes les rencontres dans les délais qui nous sont impartis. Le printemps est synonyme pour notre sport de fêtes du volley puisque nous avons diverses compétitions comme les I.P, les finales francophones et nationales des jeunes, les coupes provinciales et les barrages etc. Elle espère que ces événements pourront se dérouler normalement tout en gardant un œil sur les protocoles en vigueur.

Vu que cette AG ne doit pas faire l'objet d'un bilan mais plutôt de prévoir le futur avec l'acceptation du budget 2022 présenté et de l'aménagement des règlements, elle clôture en ses termes : « soyez attentifs à vos joueurs et à vos staffs, continuons à promouvoir la pratique de notre sport et profitons de chaque point joué.

### 3. Modifications du ROI

- 🚩 Résultats des votes pour propositions faites par le CA, des membres et les entités **(annexe1)**
- 🚩 Résultats des votes pour les amendements Namur **(annexe 2)**
- 🚩 Résultats des votes pour les amendements Liège **(annexe 3)**
- 🚩 Résultats des votes pour amendes, frais, fautes de frappe – prop. Namur **(annexe 4)**

Le vote de l'article 445 traitant de la numérotation des maillots amène des remarques et commentaires de la part de C. Didembourg. Il signale que cette proposition est contraire aux règles internationales ou aux règlements internationaux. Il exprime son mécontentement allant jusqu'à émettre une démission de son poste de responsable de la cellule arbitrage de la FVWB. Il a en effet déclaré qu'il démissionnait en date du 31 janvier et il a quitté la séance.

Concernant l'analyse des modifications proposées (Namur) pour **la partie juridique**, plusieurs entités font remarquer que ce qui est proposé n'est pas complet (nombreux ? sur des propositions) et demandent un report de ce point à la prochaine AG. Les représentants de Namur acceptent que ce point soit retiré.

### 4. Présentation et approbation du budget 2022.

Le trésorier, P. Schmets commente le budget présenté et proposé au vote.

« La reprise des activités sportives au début de la saison 2021-2022 se veut positive : les deux premières périodes de facturation se veulent encourageantes avec 13.065 affiliés.

En termes de subventions et compte tenu des bonnes relations entretenues avec l'ADEPS, des projets sont proposés comme la digitalisation, la détection et l'accompagnement des sportifs à potentiel, la labellisation des clubs ainsi que le développement de la notion d'éducateur ou d'entraîneur.

Au niveau des dépenses, un accent est mis pour favoriser le développement de la ligne technique de la fédération ainsi qu'une synergie pour les activités avec les entraîneurs des clubs.

#### **On retrouve dans le plan programme (173.800 €)**

- renforcement pour la tenue des stages et des entraînements (dimanche et mercredi),
- renforts pour le staff techniques avec la présence de vacataires,
- participation aux équipes nationales d'âges (U16 – U20).

#### **Pour d'autres dépenses (736.000 €)**

- beach → formation, location salle, vacataires,
- pôles d'excellence et centres de développement,
- formation des cadres hors responsable repris dans les frais de personnel.

#### **Pour d'autres dépenses hors subventions**

- return aux entités → 1-6-2022
- maintien de l'emploi APE.

Au niveau des charges salariales, un montant de 40.000 € est prévu pour l'engagement des responsables de la formation des cadres et 30.000€ pour la cellule technique pour le renfort dans la détection et identification du haut potentiel ».

En résumé, le budget 2022 portant sur un montant de 1.087.020,10 € est approuvé à l'unanimité. (34 voix pour).

## 5. Election d'administrateurs.

Candidatures présentées : D. RETERRE (R.V.V.), P. SCHMETS (Liège),  
D. VANLEEuw (B.C), Pas de candidature pour Namur.

### Résultat du dépouillement des bulletins de vote :

D. RETERRE	34 OUI	
P. SCHMETS	34 OUI	
D. VANLEEuw	25 OUI	9 NON

Md RETERRE et Mrs SCHMETS et VAN LEEuw sont élus administrateurs.

**Clôture de la séance à 12H 30.**

La Secrétaire FVWB

HABETS A.M